

Consommation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 40

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Contrat d'assurance maladie

Gare aux «faux» courtiers!

«Nous sommes souvent contactés par des inconnus pour changer les polices d'assurance des enfants ou les nôtres. Il n'en a jamais été question. Elles n'arrivent pas à échéance, mais ils connaissent les noms et les numéros d'affiliés.»

Nadine, Genève



Valérie Muster
Juriste,
Fédération romande des consommateurs

Très souvent, les caisses maladie externalisent les activités de démarchage de nouveaux clients et de fidélisation de ceux déjà existant. C'est la raison pour laquelle vous vous trouvez mis en relation avec des sociétés ou des individus qui vous sont de prime abord inconnus, mais pour qui vous ne l'êtes pas! Ceux-ci essayeront de décrocher un rendez-vous soit pour étoffer, soit pour renouveler votre portefeuille qui arrive «bientôt» à échéance.

Il faut savoir qu'à chaque renouvellement ou nouveau contrat, ces intermédiaires touchent des commissions proportionnelles à la durée. Si vous vérifiez les documents signés au moment de la conclusion du contrat initial, vous vous aper-

cevrez que vous avez donné votre accord à cette pratique, ce qui rend la démarche légale. Il arrive cependant de plus en plus fréquemment que ce soit des «faux» courtiers qui vous appellent. Leur but: revendre le rendez-vous obtenu à des courtiers officiels.

Seuls les intermédiaires d'assurance (qu'on appelle courtiers lorsqu'ils ne sont pas liés à une caisse) proposant des assurances complémentaires doivent être obligatoirement inscrits au registre central des intermédiaires auprès de la FIN-MA, consultable sous www.vermittleraufsicht.ch/. Pour ceux vendant des assurances de base, il n'y a aucun contrôle! Bien que l'activité d'intermédiaires ne soit pas illégale, la manière

dont ils l'exercent peut l'être, notamment si le démarchage est fait par téléphone, puisque, à de rares exceptions, vous n'êtes plus censés être appelés pour la base. C'est pareil pour les complémentaires, sauf si vous n'avez pas mis l'astérisque ou que vous êtes déjà client/assuré.

Cette limitation récente du démarchage par téléphone n'empêche nullement les caisses ou les intermédiaires de vous contacter par d'autres biais: concours, courriers, stand dans des centres commerciaux, flyers ou collaboration avec des sociétés auprès de qui vous êtes déjà client, sont autant de moyens pour entrer dans votre salon.

Tous nos conseils pour économiser sur ses primes maladie sous www.frc.ch/primes2013.

Offre pour les abonnés de *Généralions Plus*

Découvrez gratuitement le dernier numéro de *FRC Mieux choisir*:

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Localité

A renvoyer à FRC, rue de Genève 17, Case postale 6151, CH - 1002 LAUSANNE - Fax: 021 331 00 91
Il est aussi possible de profiter de cette offre en envoyant un email à info@frc.ch avec vos coordonnées et la mention «offre *Généralions Plus*».

